

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementa	ile			
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :			
	UNITED STATE OF STATE	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE			
	 Intitulé du projet de bureau de type R+8, avec 1 rez de jardin e 	et 2 niveaux de sous-sol			
Construction a un immediale a activité et	de buleau de type irra, avec i lez de jardin	CE THYCOUR GC 3503 351			
2. Identification of	lu (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou c	des) pétitionnaire(s)			
2.1 Personne physique					
Nom	Prénom				
2.2 Personne morale					
Dénomination ou raison sociale	SNC GDG PRESSENSE				
Nom prénom et quaîté de la personne	Laurent GOBERT, Directeur Développeme	ent			
habilitée à représenter la personne morale		5232			
RCS / SIRET 8 8 0 3 3 3 1	5 8 Forme juridic	que SNC			
Joign	ez à votre demande l'annexe obligate	oire n°1			
3 Catégoda(s) apolicable(s) du toble	eau des seuils et critères annexé à l'article	R 122-2 du code de l'environnement et			
3. Caregorie(s) applicable(s) as lable	dimensionnement correspondant du proj	ot .			
NO de estámado abasso potámado	Caractéristiques du projet au regard	d des seuils et critères de la catégorie			
N° de catégorie et sous-catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issues	d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.,			
N°39a - Construction	Surface de plancher estimée à 11.800 m², sur un terrain d'assiette de 2.409 m², comprenant 136 places de stationnement réparties sur deux niveaux de sous-sol.				
	Comprehent 150 praces de stationnement				
	4. Caractéristiques générales du projet				
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énancées à la rubrique 8	.1 du formulaire			
4.1 Nature du projet, y compris les éve	ntuels travaux de démolition				
6.					
Le projet consiste à démolir un immeuble	e vétuste, de type poteaux/poutres, actueller	ment en K+1 et 1 niveau de sous-soi paroes			
Le pouveau bâtiment, entièrement neuf.	de 8 niveaux en superstructure et 3 niveaux	en infrastructure est conçu pour accueillir			
une partie activité et une partie bureaux	classiques. Ces deux types de destinations a:	uront chacune leur entrée et leur hall dedic			
Les niveaux destinés à l'activité seront ré	partis du RDJ au R+2. Les niveaux de bureau:	x seront repartis du K+3 au K+8.			
La toiture-terrasse sera accessible, végéta	allsée, bio-diversifiée et dotée d'un potager u	irbain.			
Dos aires de lluraison dans le parking sen	ont prévues, en particulier pour les occupant	ts de la zone "activité".			
L'Immeuble est divisible verticalement et	t horîzontalement pour y accueillir Jusqu'à 16	6 entreprises indépendantes.			

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vient concrétiser les objectifs de modernisation et de mixité de destinations portés par la commune.

Notre programme permet d'étoffer l'offre en bureaux et locaux d'activité à Saint-Denis, dans un secteur tertiaire établi.

Le geste architectural et le respect des normes environnementales actuelles et futures participeront à l'embellissement et à la modernisation de la Ville en vue des Jeux Olympiques de 2024.

Le projet consiste en la réalisation d'un ensemble immobilier neuf d'activité et de bureaux, aux normes actuelles et futures (prise en compte de la réglementation thermique 2020).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Démarrage des travaux de démolition : 3ème trimestre 2021, pour une durée de 2 mois Démarrage des travaux de construction : 4ème trimestre 2021, pour une durée de 18 mois Soit un total de 20 mois de travaux.

Il a été retenu sur cette opération les labels et certifications suivants :

- HQE niveau Excellent
- BREEAM niveau Excellent
- E+C- niveau E2C1
- Wiredscore niveau Gold

L'AMO HQE réalisera une charte de chantier propre que devront respecter les entreprises intervenantes sur site,

Nous nous sommes engagés avec Plaine Commune à signer :

- une charte pour promouvoir les heures d'insertion locales et sociales,
- une charte pour promouvoir l'économie circulaire.

L'immeuble se situant à proximité de la Seine, nous étudierons avec l'entreprise la possibilité d'évacuer les déblais par péniche.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'issue de la construction, l'immeuble sera loué à une ou plusieurs sociétés pour les espaces de bureaux (7700m²) ou d'activités (4100 m²).

Le projet paysager envisagé privilégie la création de toltures terrasses (y compris sur la "5ème façade") esthétiques et végétalisées. Un des objectifs principaux est d'inviter les utilisateurs à se rendre sur ces terrasses pour favoriser les échanges et pour profiter d'un cadre de travail attrayant.

L'accessibilité aux transports en commun à proximité tout comme la présence de nombreuses places de vélos dans l'immeuble apportent à ce bâtiment mixte des accès variés et propres ;

L'opération se situe à 200 mètres de la gare « La Plaine Stade de France » avec un accès direct aux Gares du Nord et Châtelet-les Halles via la ligne RER B. Elle est également située à 800 m de la gare Saint Denis, desservie par le RER D. Par ailleurs, six lignes de bus desservent le quartier. Enfin, elle est située à toute proximité des autoroutes A1 et A86.

Pour finir, de nouveaux transports en commun suivant arrivent à Saint-Denis dans les prochaines années :

- 2024 : ouverture des lignes 14 et 16 du Métro
- 2025 : ouverture du Tramway T 8
- 2030 : ouverture de la ligne 15 du Métro

Surface de plancher existant : Surface de plancher future : Terrain d'assiette : Emprise du bâtiment existant : Emprise du bâtiment futur : Nombre d'unités de stationnement ve Nombre d'unités de stationnement m	deurs caractéristiques	3.105 m ² 11.800 m ² 2.409 m ²
Nombre d'unités de stationnement vé	oto:	1.718 m ² 1.492 m ² 136 20 114
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 48°92'93"1 Lat. 02°36'29"5
15 rue Francis de Préssensé 93210 SAINT-DENIS	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ ; Point d'arrivée ; Communes traversées ;	
	Joignez à votre demande les ann	exes n° 2 à 6

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'autil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet aù trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	No	n Lequel/Laquelle ?
Dons une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I au II (ZNIEFF), ?		×	La ZNEIEFF la plus proche est celle du "Parc Départemental de la Courneuve" (identifiant 110020475), de type II, située à 2,4km.
En zone de montogne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Le département de Seine-Saint-Denis est concerné par le PPBE du 16 mars 2020 de l'État dit de troisième échéance qui concerne les infrastructures routières et ferroviaires gérées par l'État et supportant un trafic annuel supérieur à 3 millions de véhicules ou 30.000 passages de train. Il met à jour le PPBE approuvé le 4 juillet 2018. Par ailleurs, le site est hors PEB des aéroports/aérodromes avoisinants.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	Le site est hors périmètre de protection. Il se situe à 1,06km du monument historique le plus proche (les cathédrales du rail).
Dans une zone humide ayant fait l'abjet d'une délimitation ?		X	D'après la cartographie des enveloppes d'alerte zones humides de la DRIEE Île-de- France, la zone d'étude ne présente pas de caractéristique propice à la présence de zone humide.

Dans une communé couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou	×		La ville de Saint-Denis ne dispose pas de PPRT. Elle est concernée par : - le PPRI de la Seine : le projet est situé en dehors des zones réglementaires ; - le PPRN de dissolution du gypse : le projet est situé en dehors des zones réglementaires ; - le PPRN de mouvement de terrain : le projet est situé en dehors des zones réglementaires ;
approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	D'après les bases de données BASOL et BASIAS, aucun site ou soi pollué n'est relevé au droit du site d'étude. Un diagnostic pollution a tout de même été réalisé par le bureau d'étude BS Consultants. Si nécessaire, les mesures préconisés par ce diagnostic seront mises en œuvre dans la suite de l'opération.
Dans une zone de répartition des eaux ?	×		Le projet est localisé dans la zone de la nappe d'eaux souterraines de l''Albien néocomien captif', classé en zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	X		La ville de Saint-Denis dispose d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine, situé dans le nord de la commune, à plusieurs kilomètres du site.
Dans un site inscrit ?		X	Le site ne fait pas partie d'un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Aucune zone Natura 2000 n'est située à proximité du site. La zone la plus proche est située à 2,4km (parc départemental de La Courneuve). Le site du projet n'est pas en mesure d'accueillir d'espèces visées par la directive, ni d'avoir un lien écologique notable avec la zone Natura 2000 la plus proche. (voir Annexe 6).
D'un site classé ?		X	Le projet n'est ni sur un site classé, ni à proximité d'un site classé. Il se situe à 1,06km du site classé Monument historique le plus proche (les Cathédrales du rail).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Incide	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommakement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Il n'est pas prévu d'avoir recours au potentiel géothermique très basse énergie des eaux souterraines. En phase exploitation, le projet ne comporte aucun prélèvement direct dans les eaux souterraines au droit du site. En phase chantier, des moyens de pompage temporaires pourraient s'avérer nécessaires pour capter les eaux météoriques et/ou les circulations d'eau superficielles pouvant s'accumuler en fond de fouille. Les études géotechniques en cours préciseront les éventuelles mesures à prendre en compte.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	×		L'ensemble des matériaux de démolition sera concassé et réutilisé pour des travaux publics. Les terres déblayées pour réaliser les niveaux de sous-sol seront évacuées en étudiant la possibilité de le faire via la Seine par des péniches. Une partie des remblais seront évacués en filière spécifique. Nous sommes en contact avec Plaine Commune Développement pour le réemploi des matériaux, dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire
	Est-II déficitaire en matériaux ? Si oul, utilise-t-II les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		\boxtimes	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, cantinuités écologiques ?		×	L'emprise est entièrement construite et bitumée. Aucun espace végétalisé n'est présent sur la parcelle faisant l'objet de cette démolition/construction. Le projet réduit l'emprise au sol du batiment et augmente les espaces de pleine terre. Nous avons missionné un paysagiste pour travaillier la création de biodiversité sur la parcelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		3	Aucune zone Natura 2000 n'est située à proximité du site. La zone la plus proche est située à 2,4km (parc départemental de La Courneuve). Le site du projet n'est pas en mesure d'accueillir d'espèces visées par la directive, ni d'avoir un lien écologique notable avec la zone Natura 2000 la plus proche. voir Annexe 6).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-1-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	Le projet étant entièrement situé sur une zone déjà construite ou avec terrain bitumé, il n'y aura aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	0	×	Le projet n'est pas concerné par un PPRT. Le projet n'est situé à proximité d'aucun site ICPE. Le site en fonctionnement le plus proche est situé à environ 800 mètres au sud (INTERXION FRANCE).
Risques	Est-il concerné par des réques naturels ?		X	Le projet n'est pas concerné par le zonage réglementaire des PPRN de la commune de Saint-Denis.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Le principal risque sanitaire est associé aux nuisances sonores : un traitement acoustique des façades sera mis en œuvre.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	La majeure partie des usagers du site utilisera les transports en commun, très nombreux dans cette partie de la Ville. Le projet sera à l'origine d'un faible trafic de véhicules légers et de petits transporteurs.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonares ?	\boxtimes		Le chantier provoquera quelques nuisances sonores, particulièrement lors de la démolition. Afin de les réduire, nous utiliserons des pinces broyeurs à la place des marteaux piqueurs. La construction sera préfabriquée au maximum. En phase d'exploitation, les bureaux et les surfaces d'activité ne provoqueront aucune nuisance sonore particulière. Les façades seront bien traitées acoustiquement, de même que les locaux techniques en terrasse également (voir Annexe 7).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concemé par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	Non, sauf éventuellement un peu en phase travaux : démolition et construction.
	Engendre-t-II des émissions lumineuses ? Est-II concerné par des émissions lumineuses ?		X	Le projet n'engendrera pas d'émission lumineuse particulière. Les spots prévus sur les terrasses accessibles ne seront pas orientés vers le ciel.
	Engendre-t-il des rejets dans fair ?		X	Le projet n'est pas de nature à entraîner des rejets dans l'air hormis les rejets liés au fonctionnement du bâtiment (ventilation et chauffage de l'immeuble). Le projet sera soumis à des niveaux d'exigences environnementales élevés via ses labels (HQE, BREEAM, E+C-). En phase démolition, les éventuels envols de poussières seront maîtrisés.
	Engendre till des rejets liquides ? Si oul, dans quel milleu ?		×	Concernant le "rejet des eaux pluviales", il est prévu que le projet respecte les valeurs de débit de fuite imposées par le PLUI de la Plaine Commune (abattement total de la pluie 8mm et gestion de la pluie décennale avec rejet à début maximal de 10 L/s/ha). La présence de nombreuses terrasses végétalisées et espaces verts permettent d'atteindre ces objectifs.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		×	Le projet n'engendre aucuns effluents industriels dangereux pour l'homme ou l'environnement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Le projet engendrera essentiellement la production de déchets non dangereux et inertes (la démolition sera recyclée). Les éventuels déchets dangereux seront traités et évacués vers des décharges adéquates. L'ensemble des déchets sera trié et revalorisé. Le projet s'inscrit dans les démarches environnementales HQE, BREEAM, E+C- et WIREDSCORE.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	Le projet n'est situé dans aucune zone de prescriptions archéologiques. Il ne porte pas atteinte au paysage architectural, culturel ou paysager mais, au contraire, via un projet architectural de qualité, le valorise.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		×	Le projet créera de nouveaux emplois à vocation tertiaire.
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
		2001200	A DOMESTICAL	
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez les	ques	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un acousticien a été missionné pour évaluer les futures nuisances sonores des occupants et réaliser un relevé sur site, afin d'adapter les caractéristiques de la façade (vitrage, bardage, etc ...).

La notice acoustique précisant les mesures qui seront mises en œuvre est en annexe.

En phase chantier, toutes les dispositions seront prises pour limiter la dispersion de poussières, de fumées, etc. Ces dispositions seront mentionnées dans la Charte de Chantier à Faibles Nuisances.

Concernant la consommation énergétique et le confort des occupants, le projet vise l'obtention de labels de qualité (HQE niveau Excellent, BREEAM niveau Excellent, E+C- niveau E2C1, Wiredscore).

En outre, afin d'obtenir la meilleure qualité de l'air dans le bâtiment, les Centrales à Traitement d'Air (CTA) seront équipées de filtres à charbon et de filtres G7.

Les terrasses (800m² environ) seront en partie végétalisées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans une zone urbanisée.

Il aura un impact positif du point de vue paysager et participera à l'attractivité de la zone. Les études menées dans le cadre de la conception du projet nous permettent d'appréhender au mieux l'environnement du site et de limiter au maximum les impacts liés à cette nouvelle construction. De plus, même si le projet représente une surface totale de 11.800 m², la surface nouvellement créée est inférieure à 10.000m² (l'existant représentant 3.100m²). Enfin, le projet permettra d'améliorer la qualité de vie de ses utilisateurs, grâce notamment à l'obtention des labels environnementaux visés ci-dessus.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, notre conviction est que le présent projet ne devrait pas avoir à faire l'objet d'une évaluation environnementale complémentaire.

8 Annexes

1 Annexes obligatoires	
Objet	
Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	1100
Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'impiantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	×
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	×
	Document CERFA n°14734 intituté « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b) et c], 7°a], b), 9°a], b), c), d],10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000, Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Notice Acoustique préconisant les mesures à prendre en compte.

Annexe 8 : Modèle de lettre d'engagement pour l'ensemble des intervenants sur le projet (BET, architectes, entreprises).

Annexe 9 : Analyse environnemental de site.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Falt a

Paris

le:

06/07/2020

Signature



MAITRE D'OUVRAGE

GDG PRESSENSE 46 rue Pierre Charron, 75008 Paris

Laurent Gobert, directeur de développement laurent.gobert@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 09

Benoit Denisot, responsable programmes benoit.denisot@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 15

AMO

EURL Serge CAILLAUD 125 rue Saint Martin, 75004 Paris Benjamin Verniol, responsable projet benjamin@caillaud-architecte.com +33 1 42 78 34 29



INTITULE DU PLAN

ANNEXE 02: PLAN DE SITUATION AU 1/25 000e

EMETTEUR	CODIFICATION DES DOCUMENTS	N° DU DOCUMENT INDICE ECHELLE DATE
-		
1	EMETTELIN PHASE LOT TYPE WINEAU	

ÉQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE MANDATAIRE

SOUAD

rue du Chevaller de Saint-George / 75008 Paris / Tel: +33 1 44 82 92 69.

email: agence@squad.archi

MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION

20, rue de Vintimilie / 75009 Paris / Telt +33 2 32 74 60 15

email: mail@mail.fr

NATURE DES INDICES

INDICE

DATE

DESCRIPTION

BUREAUX D'ÉTUDES

BET STRUCTURE

GEMO BET FACADES

54, avenue Charles de Gaulle / 92200 Neuilly sur Seine / Tel: +33 1 47 47 42 42

email:robert-pastor@wanadoo.fr

13, rue des Thiers / 95220 Herblay / Telt +33 1 39 97 36 59

BET FLUIDES, ASCENSORISTE, SSI, HQE

email: contact@josephingenierie.fr

23, qual Alfred Sisley / 92390 Villeneuve la Garenne / Tel: +33 1 45 85 85 87

email: h.msadek@villerenne.fr

LAMOUREUX ACOUSTICS BET ACOUSTIQUE

4 bis, rue Simonet / 75013 Paris / Tel: +33.1.53.80.06.41

email: b.soudan@lamoureux-acoustics.com

CONSEIL ETANCHEITE

LBDP

66, quai de Boisguilbert / 76000 Rouen / Tel: +33 6 12 60 32 38

email: s.goriot@epdp.fr

BUREAU DE CONTRÔLE/SPS QUALICONSULT

16, rue de la République / 95570 Bouffemont / Tel: +33 1 39 35 41 35

email: fabien breyton@qualiconsult.fr













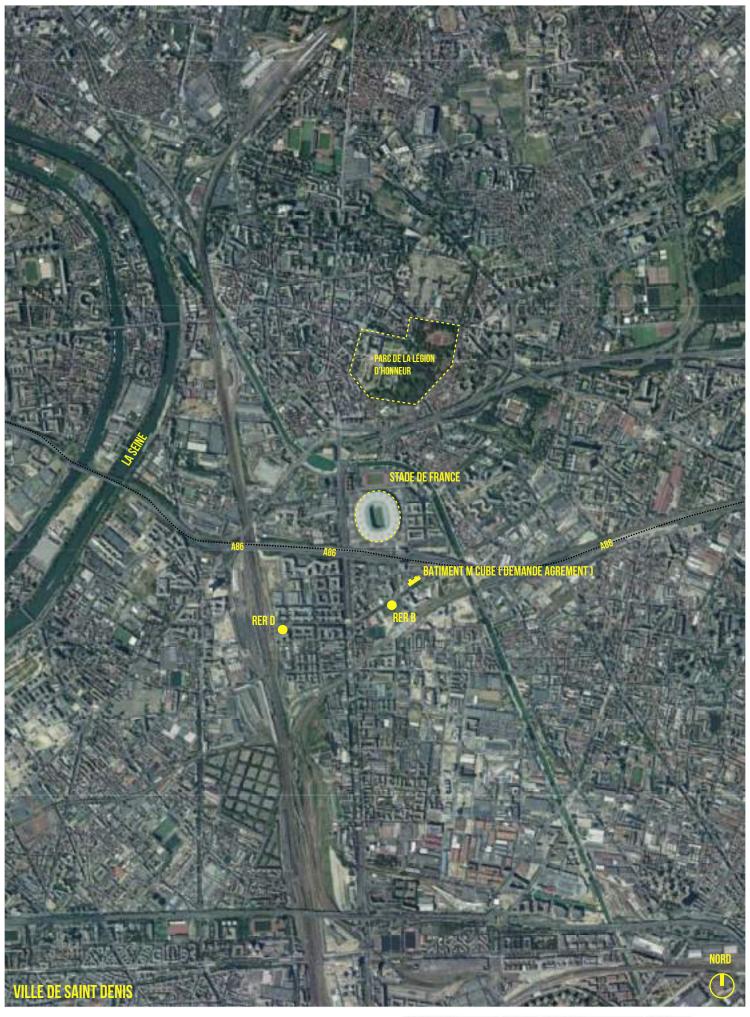




BIIC

CET

JOSEPH INGENIERIE



SQUAD

SAINT-DENIS «M CUBE» Plan de situation 1/25000e

N° DU PLAN INDICE ECHE

UATE

- 1/25000e

Mai 2020



MAITRE D'OUVRAGE

GDG PRESSENSE 46 rue Pierre Charron, 75008 Paris

Laurent Gobert, directeur de développement laurent.gobert@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 09

Benoit Denisot, responsable programmes benoit.denisot@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 15

AMO

EURL Serge CAILLAUD 125 rue Saint Martin, 75004 Paris Benjamin Verniol, responsable projet benjamin@caillaud-architecte.com +33 1 42 78 34 29



INTITULE DU PLAN

ANNEXE 03: PHOTOGRAPHIES DATEES DE LA ZONE D'IMPLANTATION + PERSPECTIVES DU PROJET

EMERCEUB	CODIFICATION DES DOCUMENTS	N° DU DOCUMENT INDICE ECHELLE DATE
-	EMETTELIN PHASE LOT TYPE HIVEAU	

ÉQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE MANDATAIRE

SOUAD

 rue du Chevaller de Saint-George / 75008 Paris / Tel: +33 1 44 82 92 69. email: agence@squad.archi

MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION

20, rue de Vintimilie / 75009 Paris / Telt +33 2 32 74 60 15

email: mail@mail.fr

BUREAUX D'ÉTUDES

BET STRUCTURE

54, avenue Charles de Gaulle / 92200 Neuilly sur Seine / Tel: +33 1 47 47 42 42

email:robert-pastor@wanadoo.fr

GEMO BET FACADES

13, rue des Thiers / 95220 Herblay / Tel: +33 1 39 97 36 59

email: contact@josephingenierie.fr

BET FLUIDES, ASCENSORISTE, SSI, HQE 23, qual Alfred Sisley / 92390 Villeneuve la Garenne / Tel: +33 1 45 85 85 87

email: h.msadek@villerenne.fr

CONSEIL ETANCHEITE

LAMOUREUX ACOUSTICS BET ACOUSTIQUE

4 bis, rue Simonet / 75013 Paris / Tel: +33.1.53.80.06.41

email: b.soudan@lamoureux-acoustics.com

66, quai de Boisguilbert / 76000 Rouen / Tel: +33 6 12 60 32 38

email: s.goriot@epdp.fr

BUREAU DE CONTRÔLE/SPS QUALICONSULT

16, rue de la République / 95570 Bouffemont / Tel: +33 1 39 35 41 35 email: fabien.breyton@qualconsult.fr



DESCRIPTION















BIIC

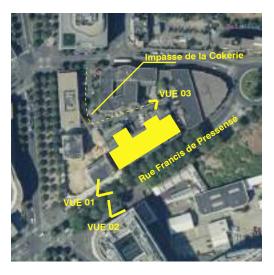
CET

LBDP

JOSEPH INGENIERIE









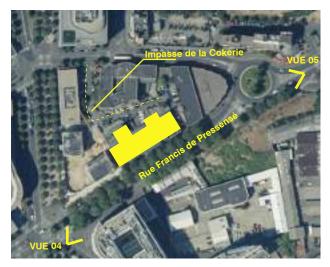
VUE 01 : Rue Francis de Pressensé : Avril 2019



VUE 02 : Rue Francis de Pressensé : Avril 2019



VUE 03 : Impasse de la Cokerie : Avril 2019





VUE 04 : Chemin du Cornillon : Juin 2019

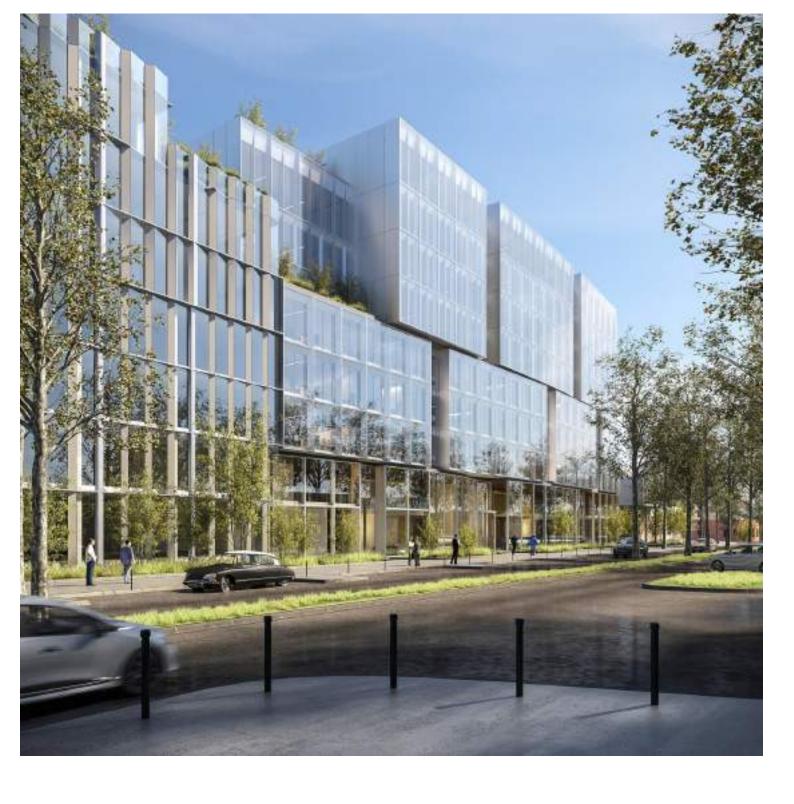


VUE 05 : Avenue Francis de Pressensé : Juin 2019

SQUAD

SAINT-DENIS «M CUBE»
Photographie de la zone d'implantation dans l'environnement lointain

N UU PLAN	IND	CE ECHELLE	L.	AIE
		,		
	2.5	11	- 11	
	11	11	11	
	- 11	11		
	11	11	11	Mai 2020
-	- 11	- 11 -	11	IVIAI ZUZU
	11	11	- ::	
	11	11	- 11	







		_
SQ	ΙΙΛ	n
7II	ПΔ	Ш
UΨ	VП	v

SAINT-DENIS «M CUBE» Vue 01 : Projet

L	N° DU PLAN	INDICE	ECHELLE	Ш	DATE

			i contract of the contract of	* 1	
		: :			
				3.5	
		•		1.7	
				* 1	
		: _ :			Mai 2020
			1 -	1.1	ITIGI EULU





SQUAD

SAINT-DENIS «M CUBE» Vue 02 : Projet

N° DU PLAN	INDICE	ECHELLE	DATE

- - Mai 2020





SQUAD

SAINT-DENIS «M CUBE» Vue 03 : Projet n° DU PLAN INDICE ECHELLE DATE

- - - Mai 2020



MAITRE D'OUVRAGE

GDG PRESSENSE 46 rue Pierre Charron, 75008 Paris

Laurent Gobert, directeur de développement laurent.gobert@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 09

Benoit Denisot, responsable programmes benoit.denisot@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 15

AMO

EURL Serge CAILLAUD 125 rue Saint Martin, 75004 Paris Benjamin Verniol, responsable projet benjamin@caillaud-architecte.com +33 1 42 78 34 29



INTITULE DU PLAN

ANNEXE 04: PLAN DU PROJET

EMETTEUR	CODIFICATION DES DOCUMENTS	N. DA DOCAMENT	INDICE	ECHELLE	DATE
-	PARTITION DIAMED LOT THE MARKET				

ÉQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE MANDATAIRE

SOUAD

 rue du Chevaller de Saint-George / 75008 Paris / Tel: +33 1 44 82 92 69. email: agence@squad.archi

MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION

20, rue de Vintimilie / 75009 Paris / Telt +33 2 32 74 60 15

email: mail@mail.fr

GEMO BET FACADES

BUREAUX D'ÉTUDES BET STRUCTURE

54, avenue Charles de Gaulle / 92200 Neuilly sur Seine / Tel: +33 1 47 47 42 42

email : robert-pastor@wanadoo.fr

13, rue des Thiers / 95220 Herblay / Tel: +33 1 39 97 36 59

BET FLUIDES, ASCENSORISTE, SSI, HQE

email: contact@josephingenierie.fr

23, qual Alfred Sisley / 92390 Villeneuve la Garenne / Tel: +33 1 45 85 85 87

email: h.msadek@villerenne.fr

BET ACOUSTIQUE

LAMOUREUX ACOUSTICS

4 bis, rue Simonet / 75013 Paris / Tel: +33.1.53.80.06.41

email: b.soudan@lamoureux-acoustics.com

66, quai de Boisguilbert / 76000 Rouen / Tel: +33 6 12 60 32 38

email: s.goriot@epdp.fr

CONSEIL ETANCHEITE

BUREAU DE CONTRÔLE/SPS QUALICONSULT

16, rue de la République / 95570 Bouffemont / Tel: +33 1 39 35 41 35 email: fabien breyton@qualiconsult.fr



NATURE DES INDICES

DATE

DESCRIPTION















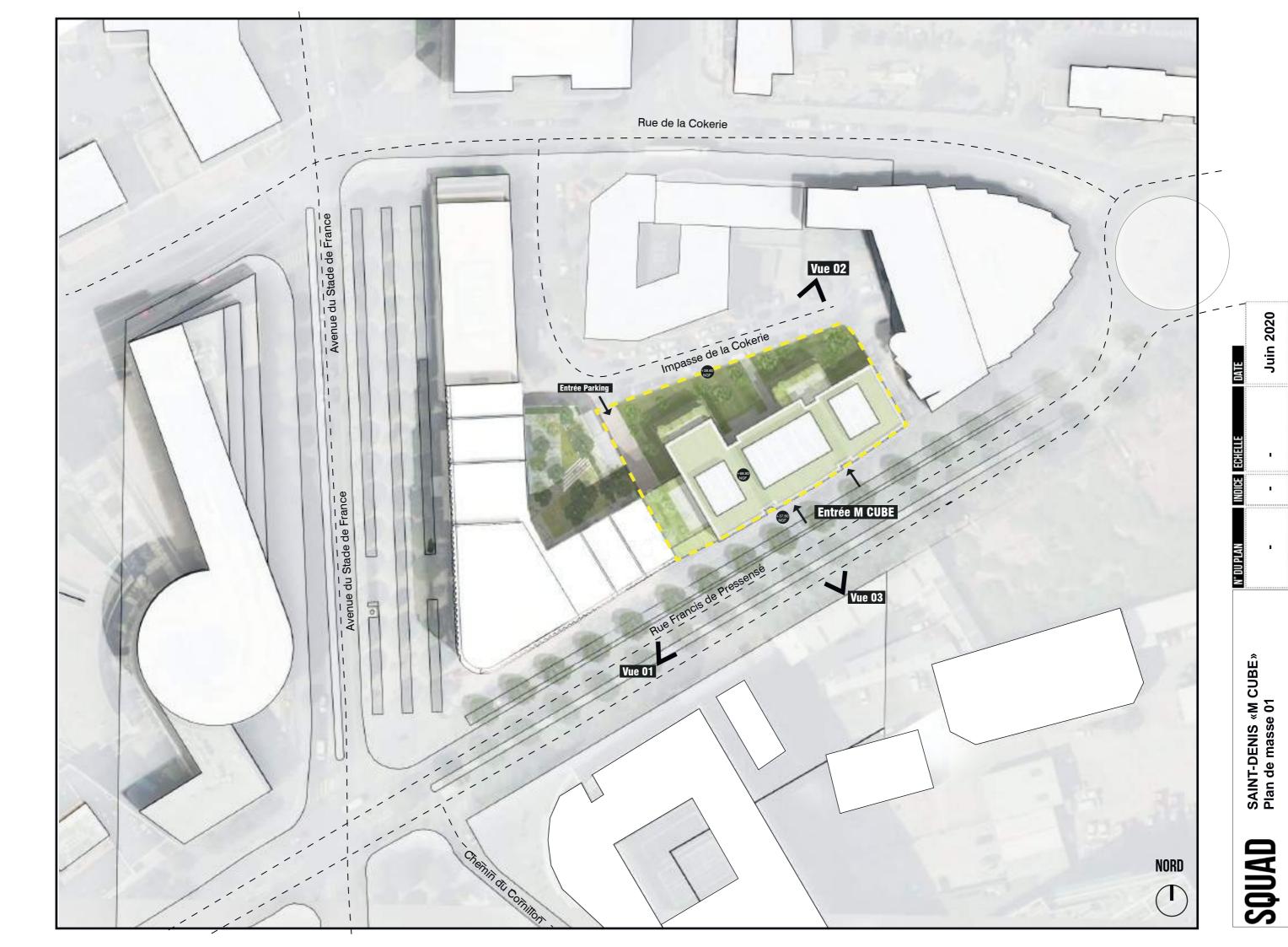


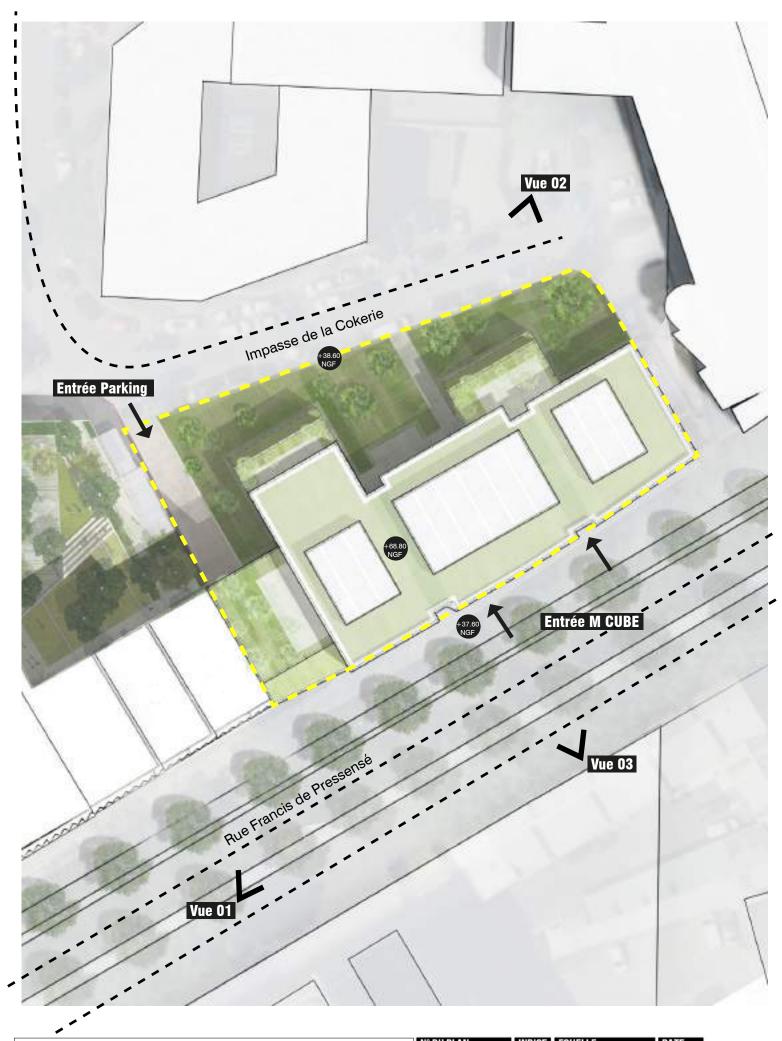
BIIC

CET

LBDP

JOSEPH INGENIERIE

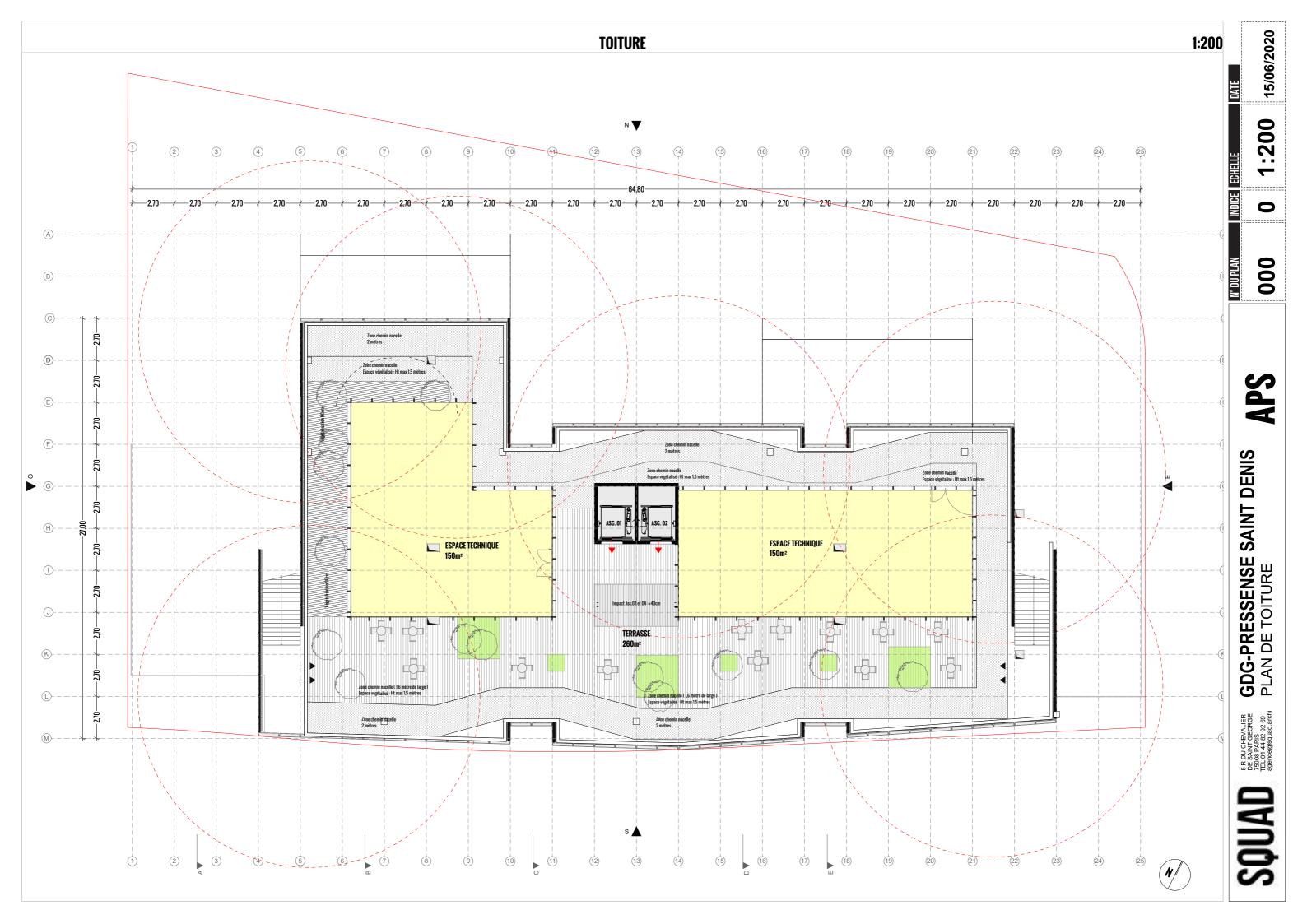


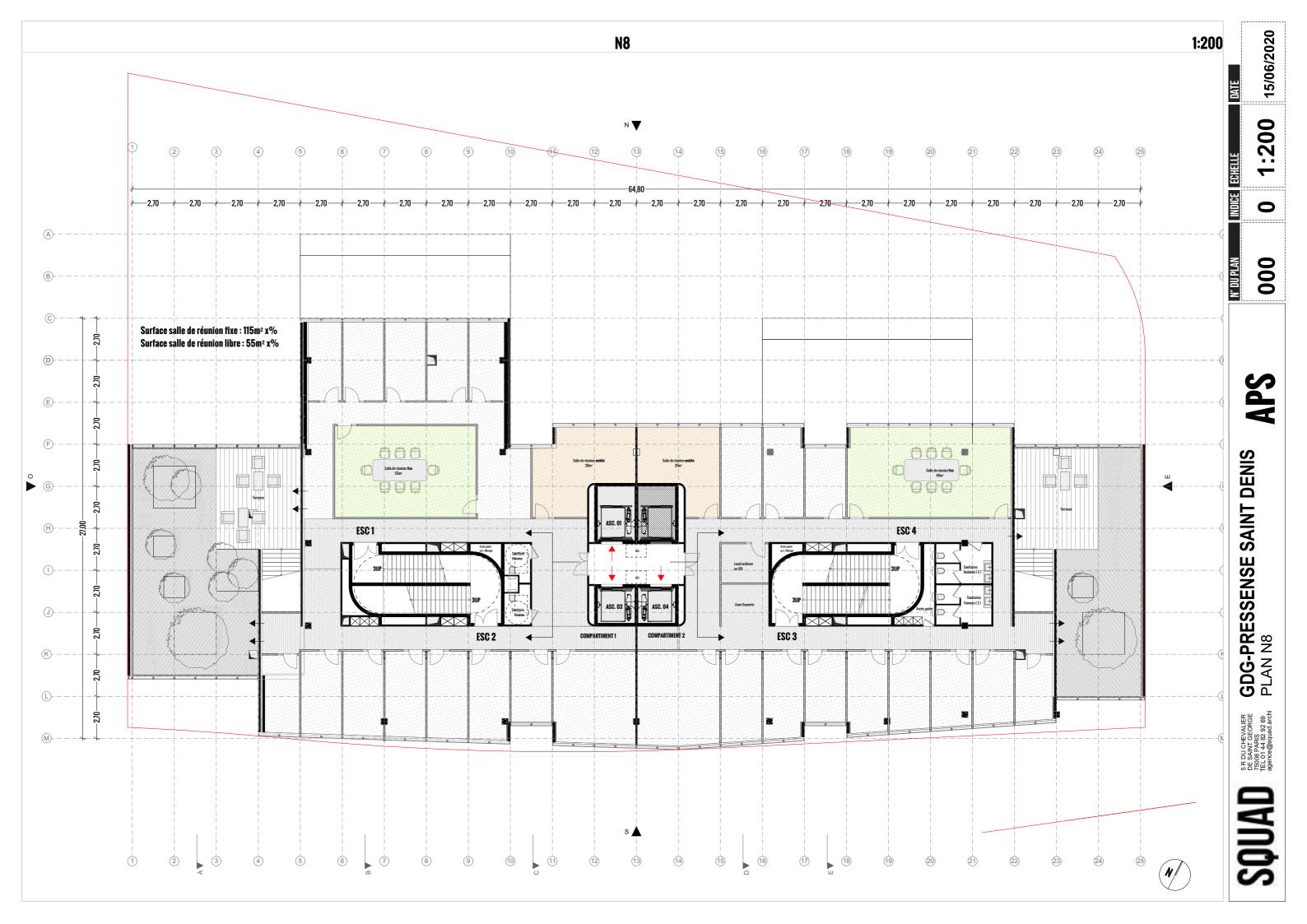


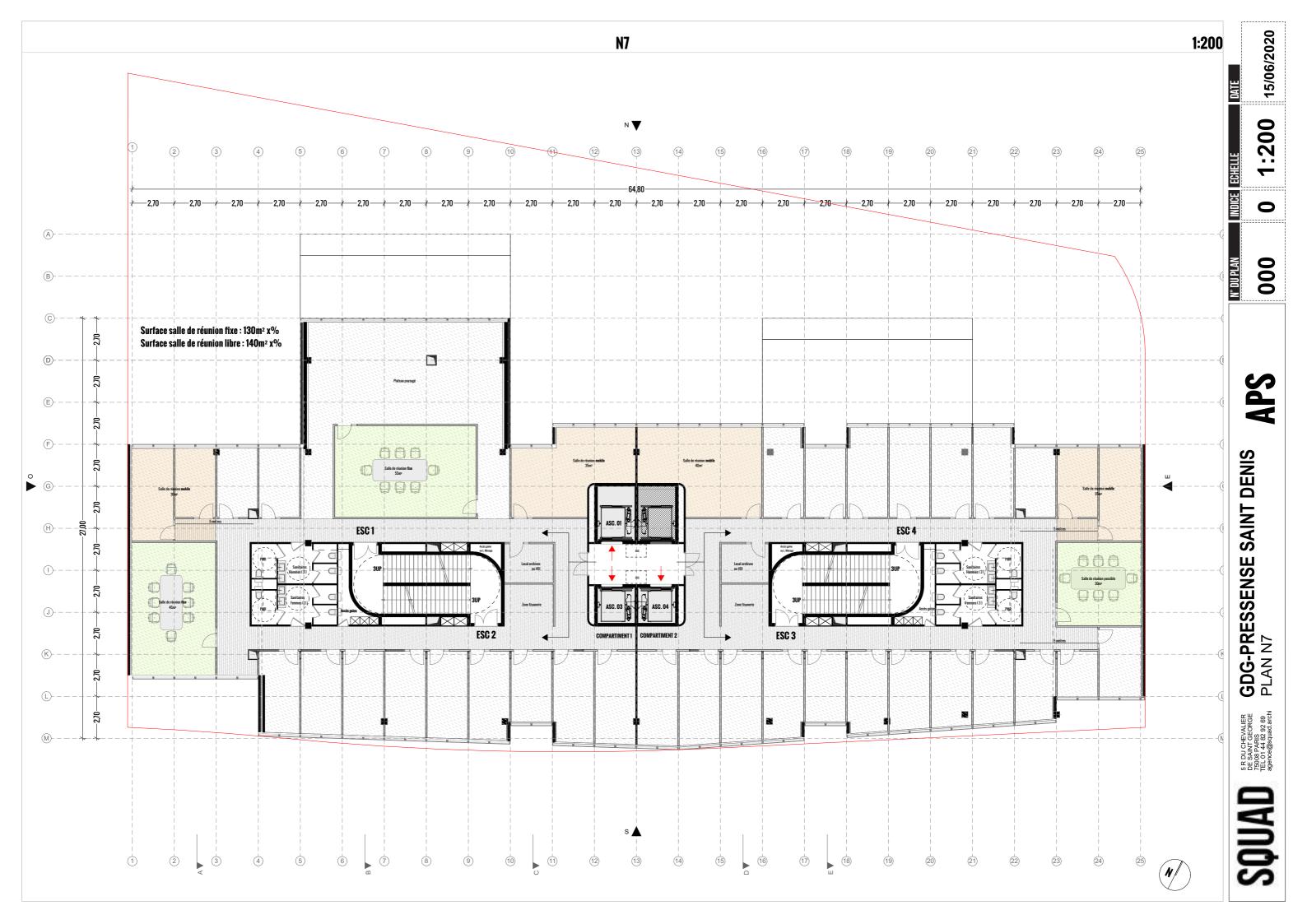
SQUAD

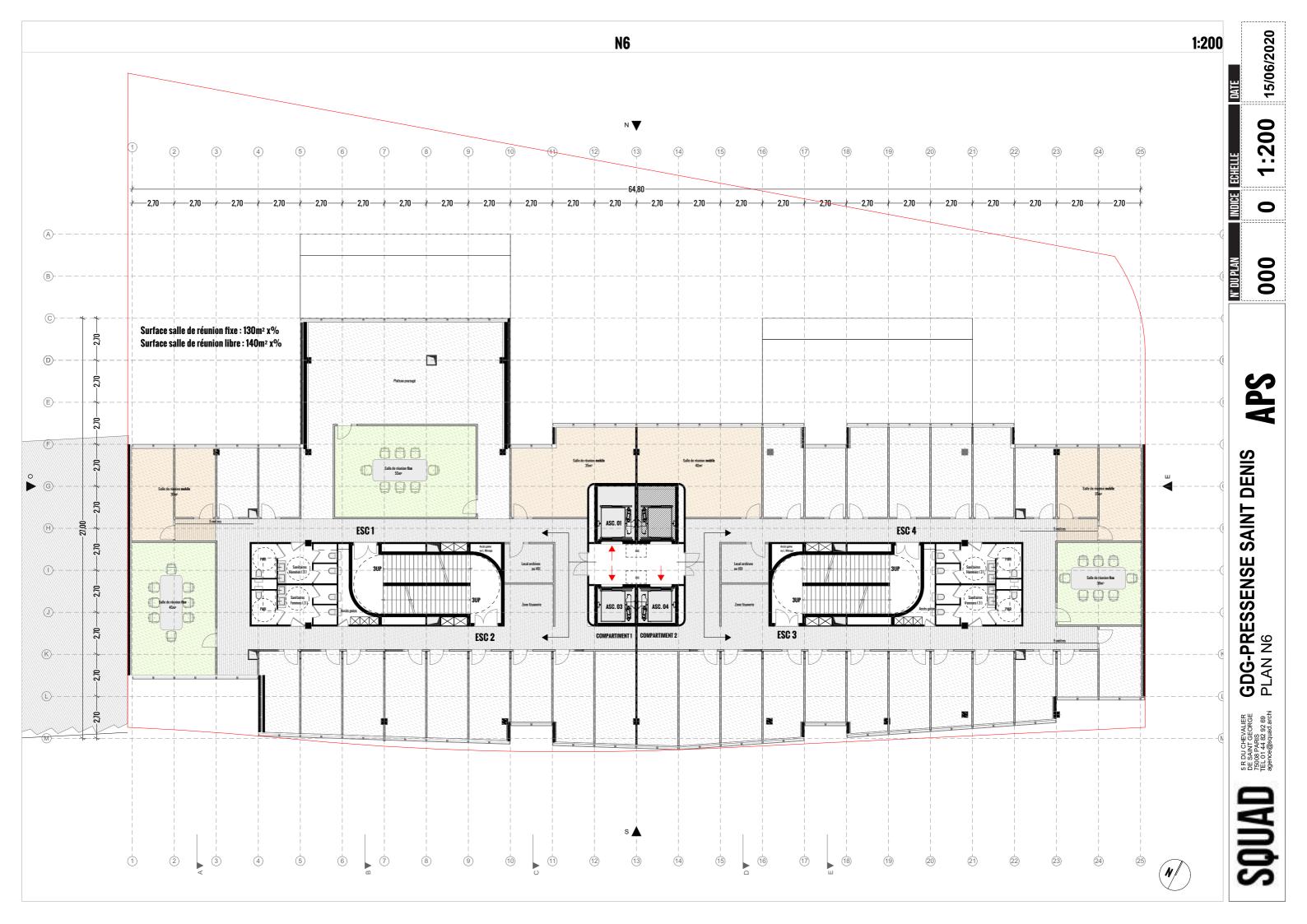
SAINT-DENIS «M CUBE» Plan de masse 1/500e

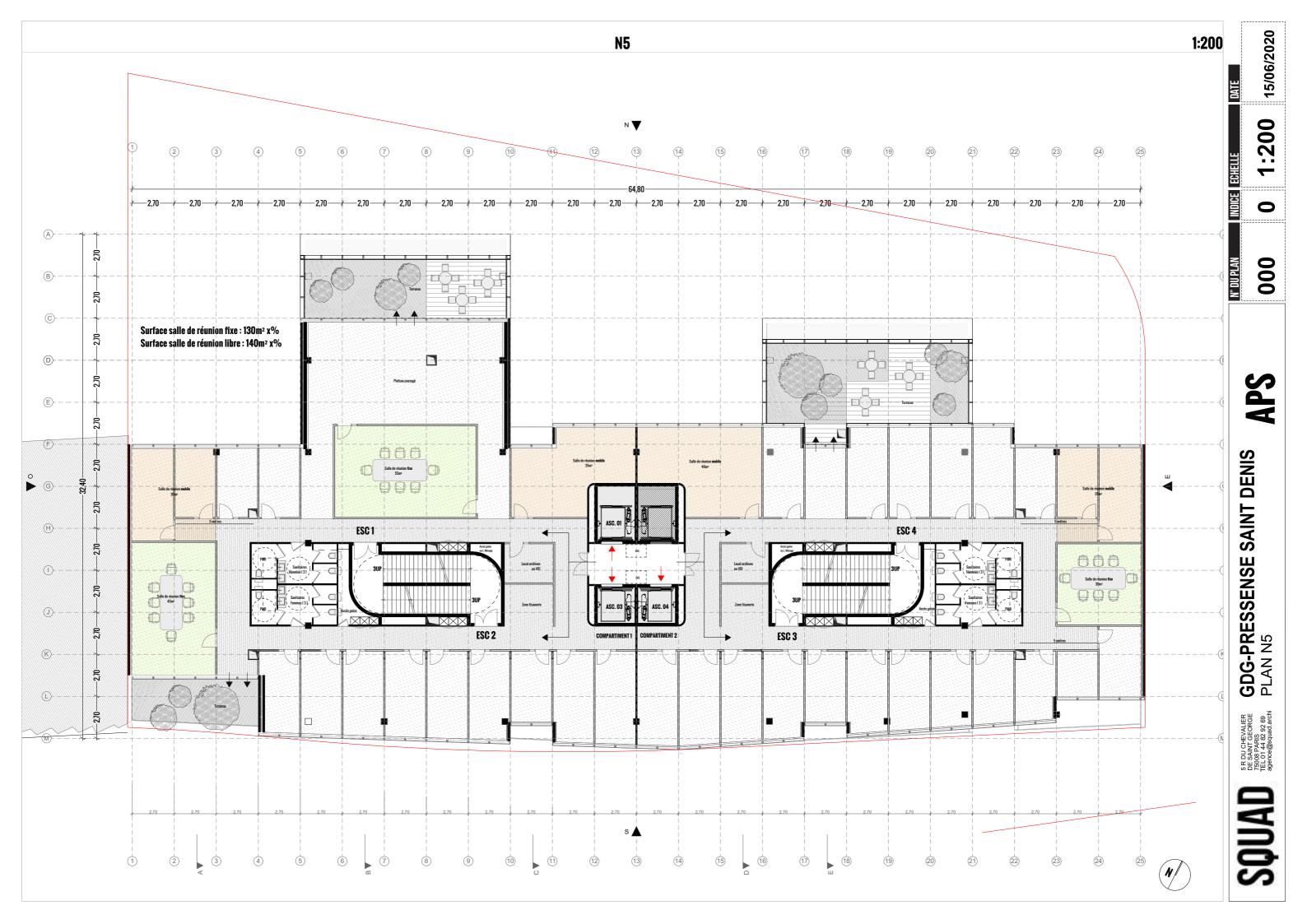
- - 1/500e Mai 2020

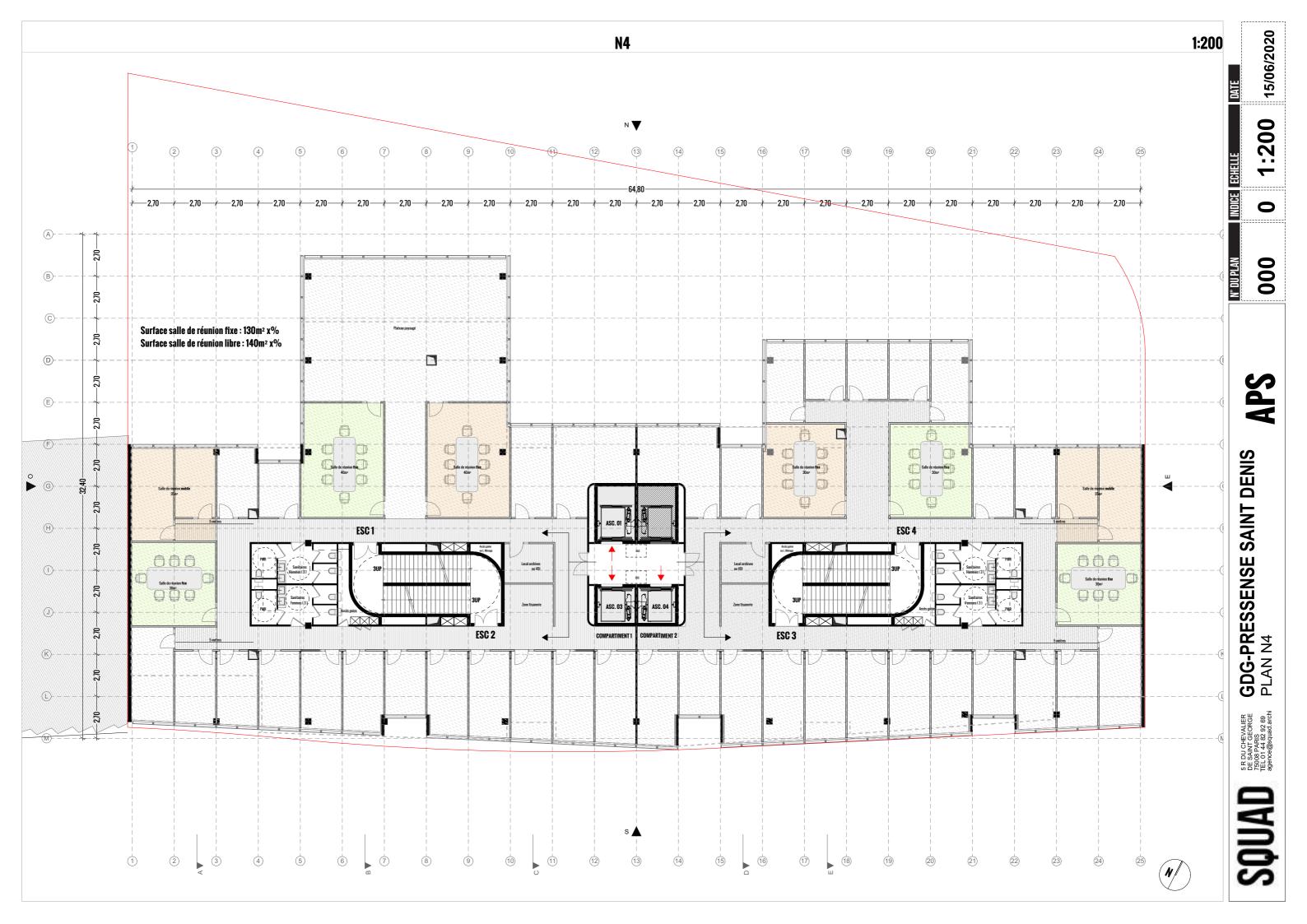


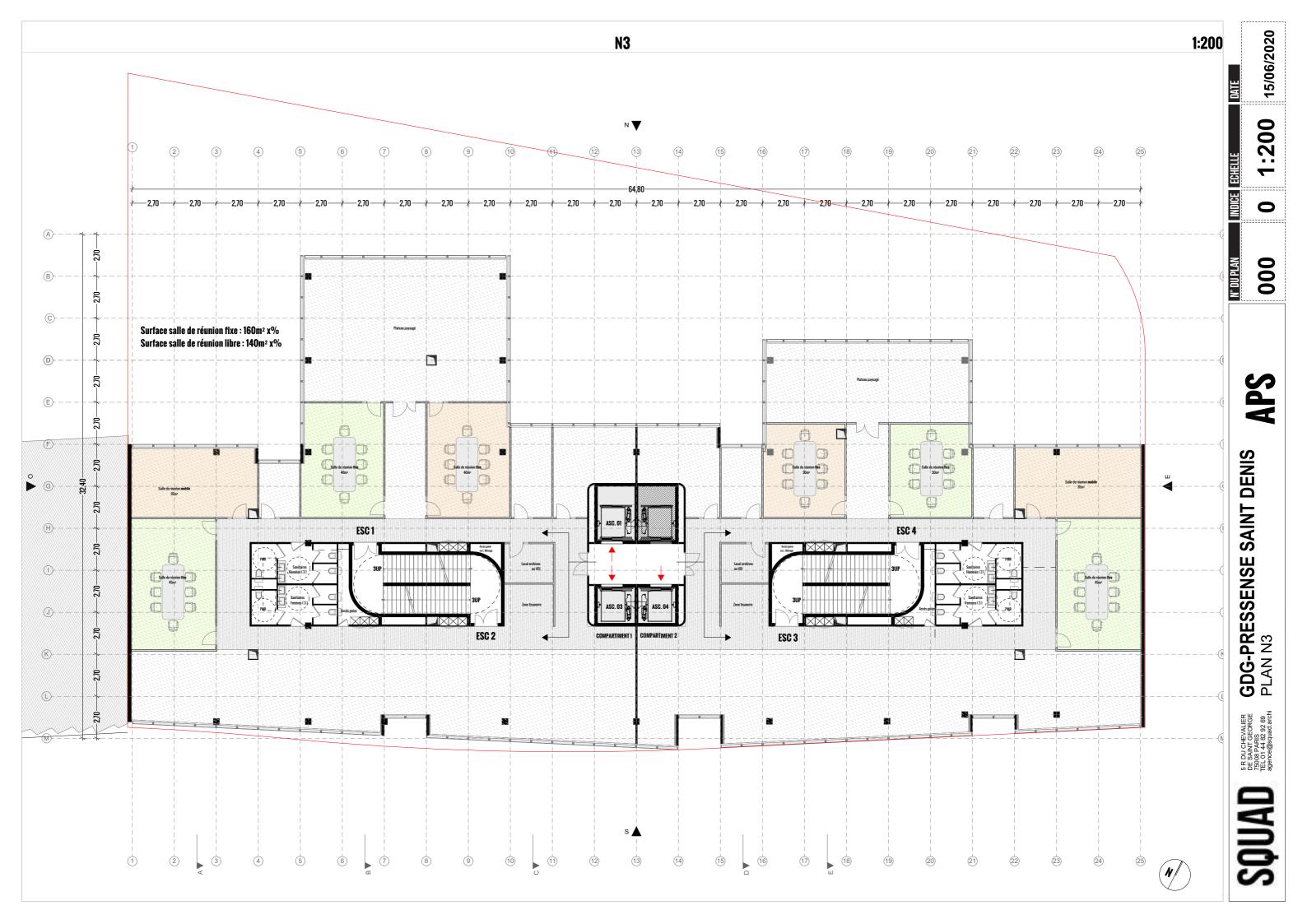


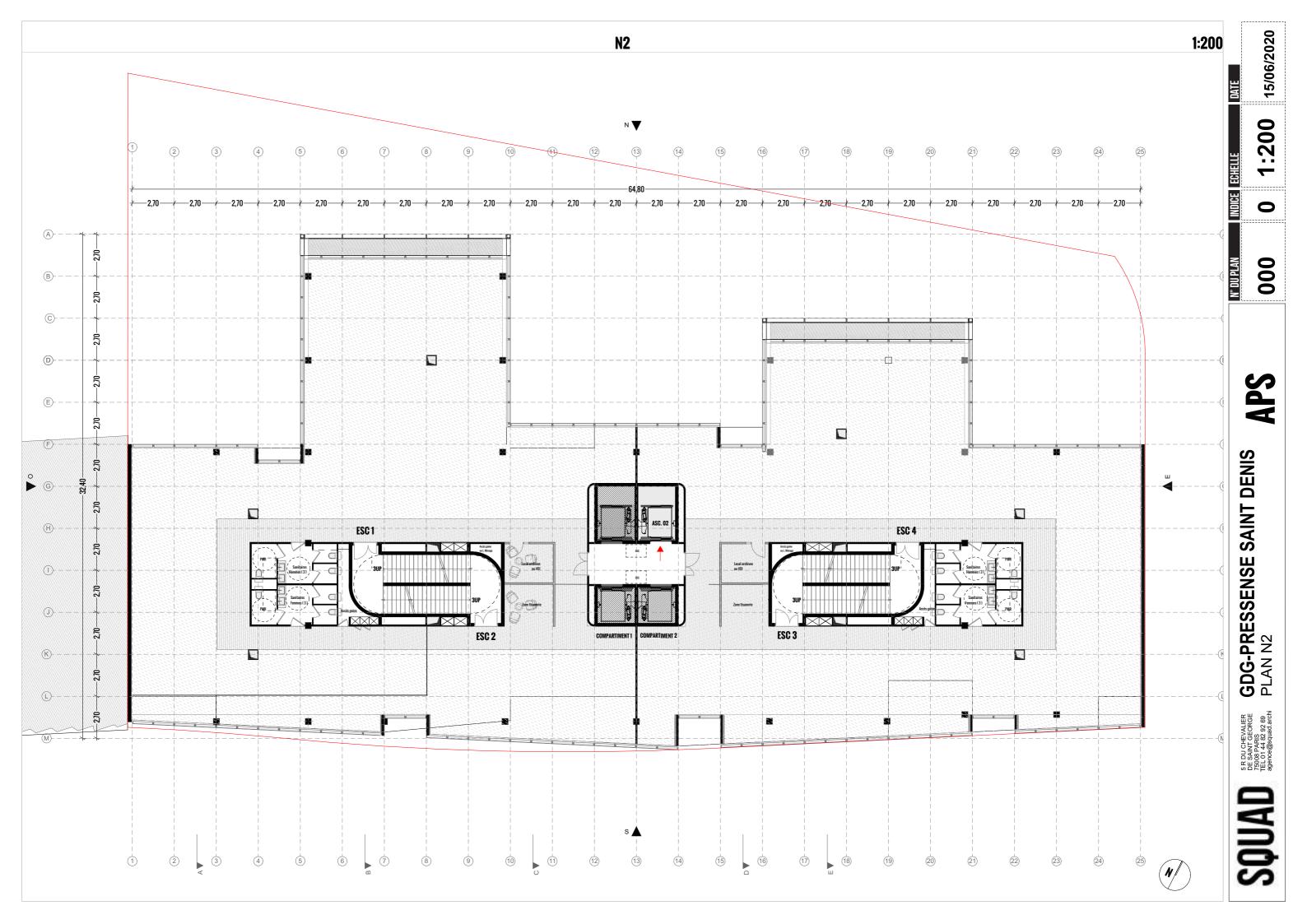




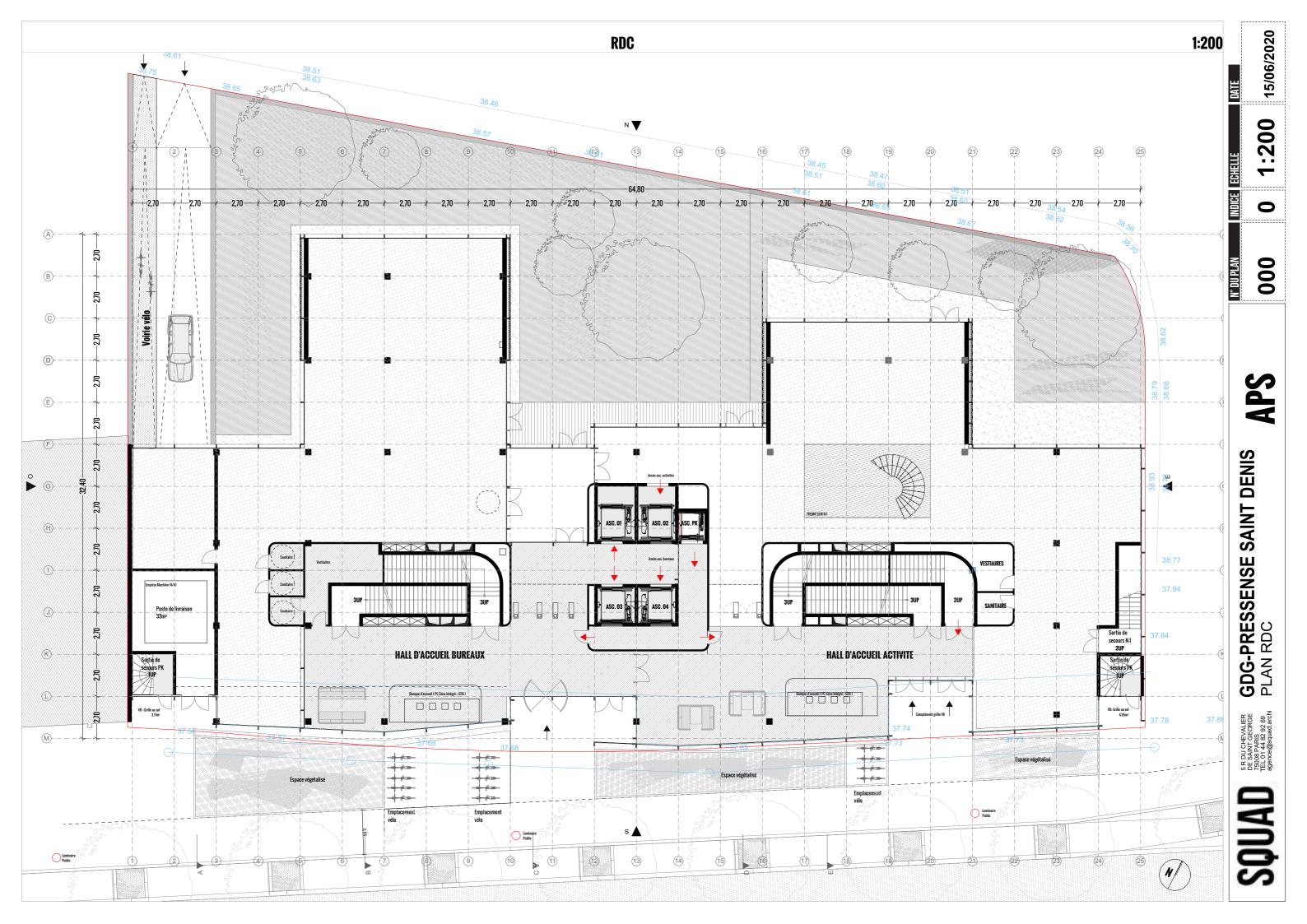


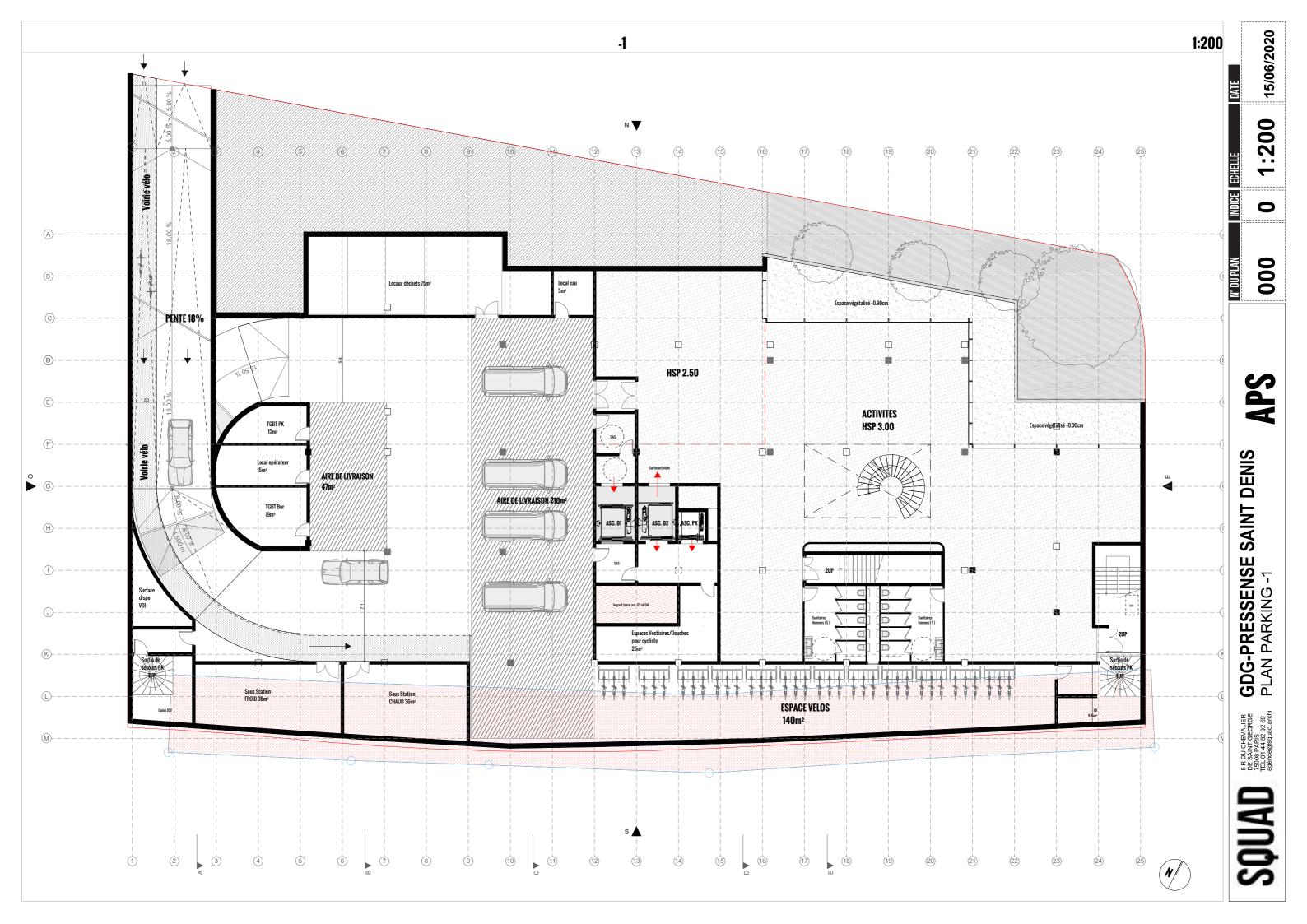


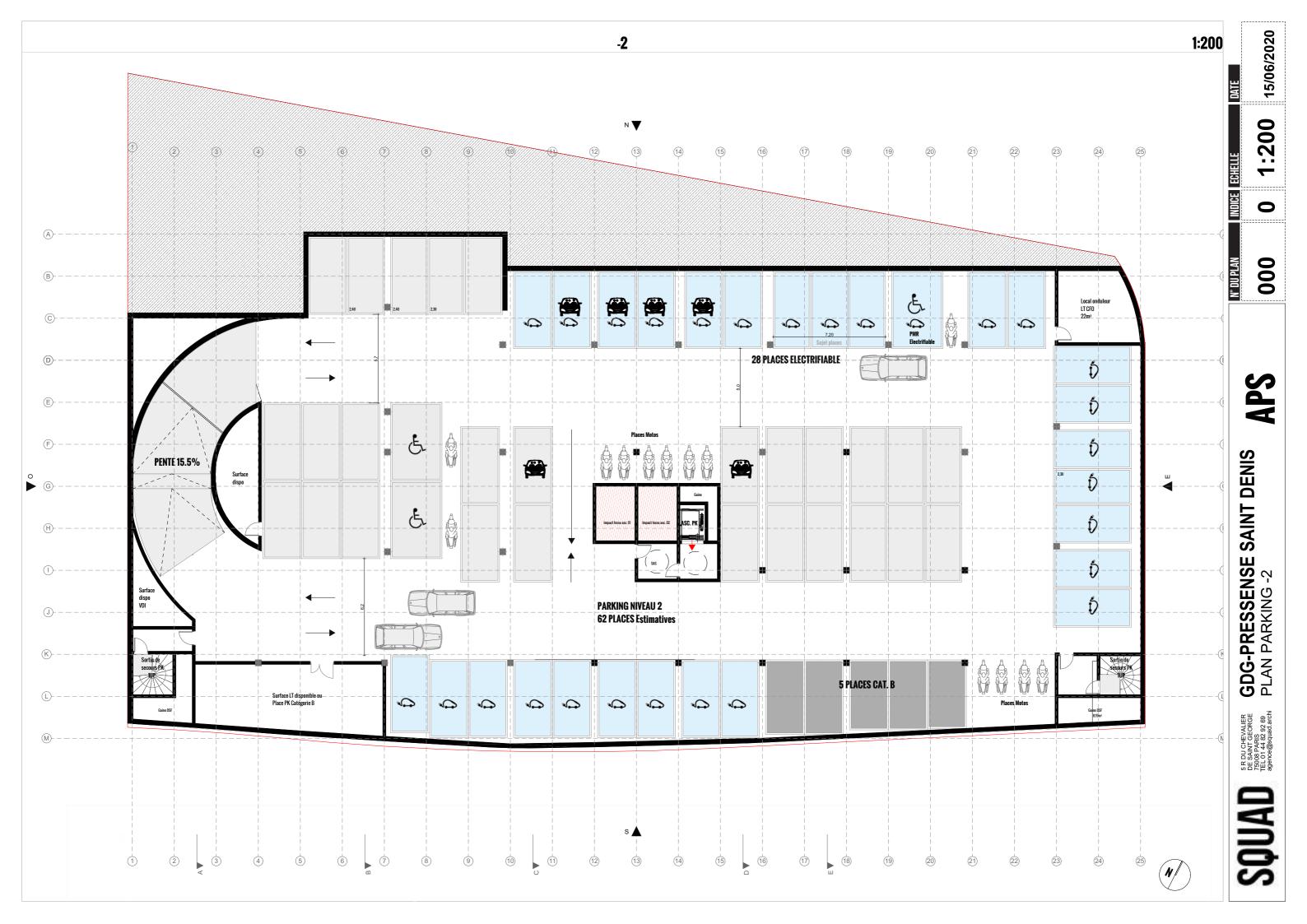


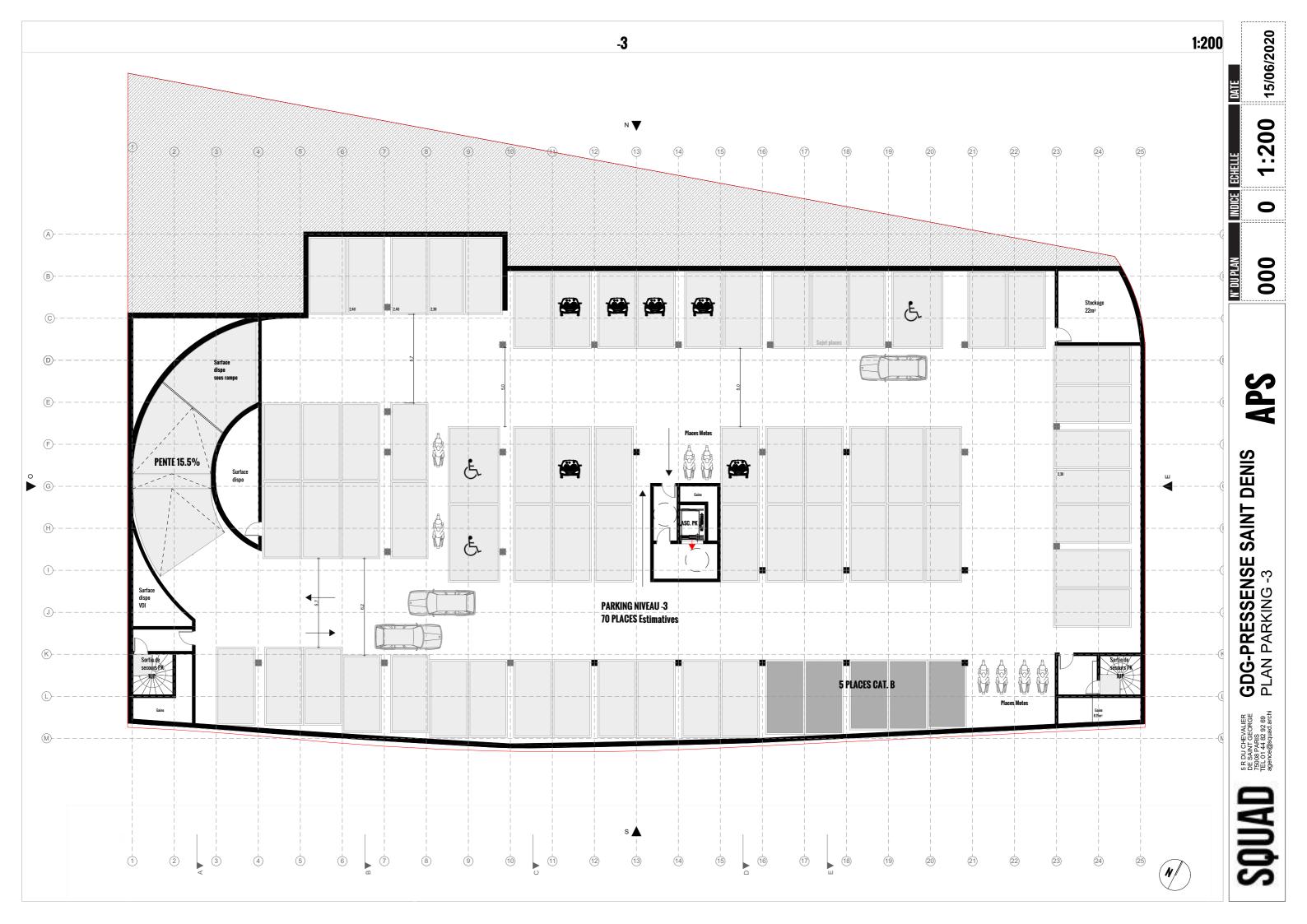


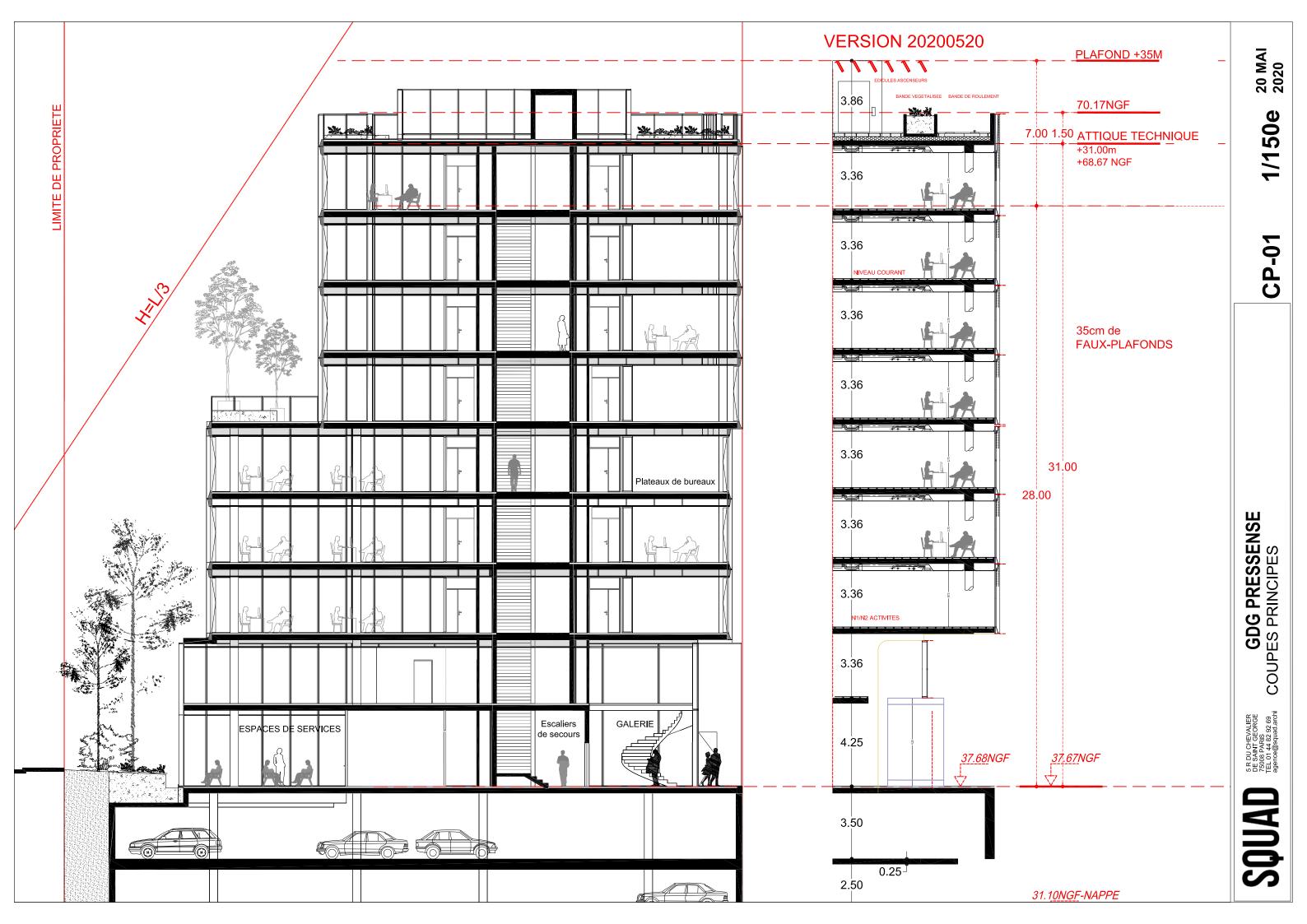














MAITRE D'OUVRAGE

GDG PRESSENSE 46 rue Pierre Charron, 75008 Paris

Laurent Gobert, directeur de développement laurent.gobert@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 09

Benoit Denisot, responsable programmes benoit denisot@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 15

AMO

EURL Serge CAILLAUD 125 rue Saint Martin, 75004 Paris Benjamin Verniel, responsable projet benjamin@caillaud-architecte.com +33 1 42 78 34 29



INTITULE DU PLAN

ANNEXE 5: PLAN DES ABORDS DU PROJET

EMETTEUR	COUNTICATI	ON DES DO		l		N° DU DOCUMENT	The second second	ECHELLE	DATE	
woo	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE	NIVEAU				ii.	

ÉQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE MANDATAIRE

SQUAD

GEMO

5, rue du Chevalier de Saint-George / 75008 Paris / Tel: +33 1 44 82 92 69

email: agence@squad.archi

MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION

20, rue de Vintimille / 75009 Paris / Tel: +33 2 32 74 60 15

email: mail@mail.fr

NATURE DES INDICES

INDICE DATE

DESCRIPTION

BUREAUX D'ÉTUDES

BET STRUCTURE

54, avenue Charles de Gaulle / 92200 Neully sur Seine / Tet: +33 1 47 47 42 42 amail: robert-pastor@wanadoo.fr

BET FACADES

13, rue des Thiers / 95220 Herblay / Tel: +33 1 39 97 38 59

email: contact@josephingenierie.fr

BET FLUIDES, ASCENSORISTE, SSI, HQE

23, qual Alfred Sisley / 92390 Villeneuve la Garenne / Tel: +33 1 46 85 86 87 email: h.msadek@villerenne.fr

BET ACOUSTIQUE

LAMOUREUX ACOUSTICS

4 bis, rue Simonet / 75013 Paris / Tet +33 1 53 80 05 41 email: b.soudan@lamoureux-acoustics.com

CONSEIL ETANCHEITE

LBDP

JOSEPH INGENIERIE

66, quai de Boisguilbert / 76000 Rouen / Tel: +33 6 12 60 32 38 email: a goriot@epdp.fr

BUREAU DE CONTRÔLE/SPS

QUALICONSULT

BIIC

CET

16, rue de la République / 95570 Bouffemont / Tet: +33 1 39 35 41 35 email: fabien.breyton@qualiconsult.fr









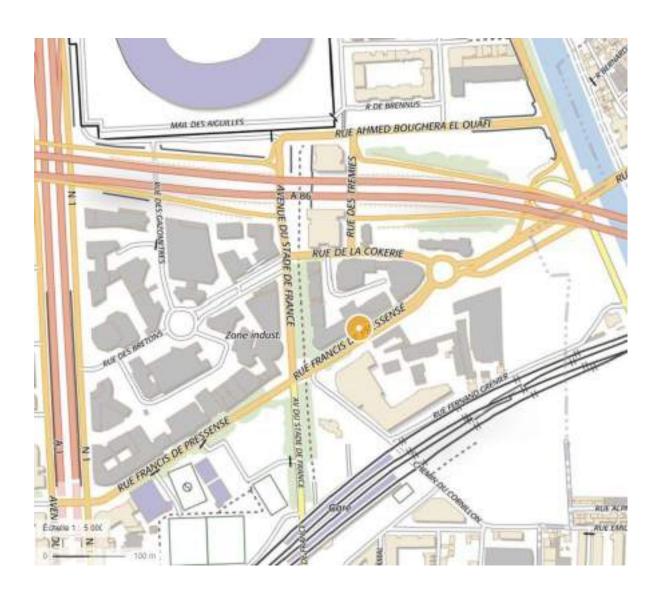






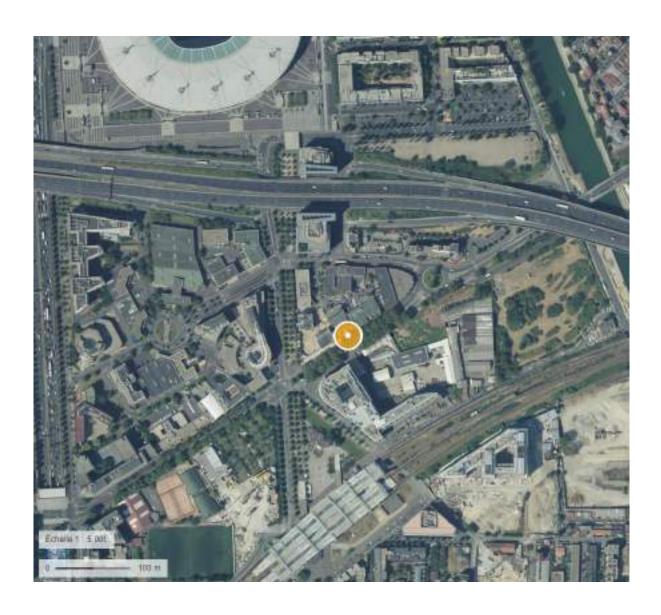


Positionnement du projet sur carte 1/5000ème Carte IGN



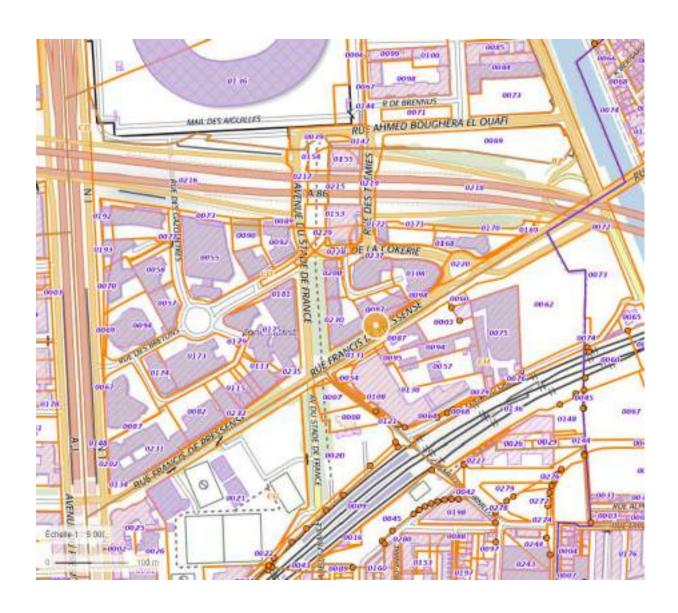
Source: geoportail.gouv.fr

Positionnement du projet sur carte 1/5000ème Vue aérienne



Source : geoportail.gouv.fr

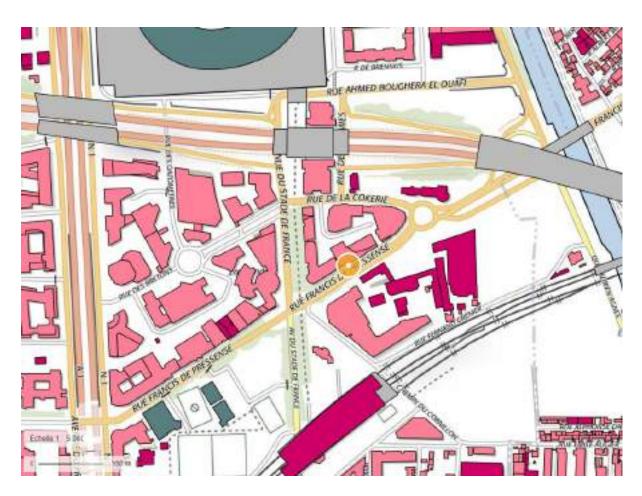
Positionnement du projet sur carte 1/5000ème Parcelles cadastrales





Source: geoportail.gouv.fr

Positionnement du projet sur carte 1/5000ème Zones bâties



- Services administratifs
- Lieu de culte
- Pratique sportive
- Bâtiment à caractère industriel, commercial ou agricole
- commercial ou agrico
- Autre bâtiment
- Réservoir d'eau
- Barrage, dalle de protection, écluse ou pont
 - Cimetière
- Construction remarquable

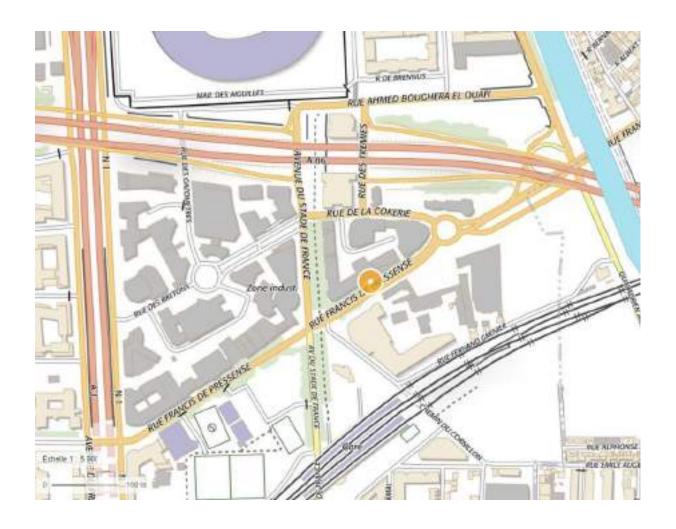
Source: geoportail.gouv.fr

Positionnement du projet sur carte 1/5000ème Photographies aériennes avec couleur rouge pour les végétaux



Source : geoportail.gouv.fr

Positionnement du projet sur carte 1/5000ème Réseau hydrographique



Source : geoportail.gouv.fr

Positionnement du projet sur carte 1/5000ème Occupation du sol





Source : cartoviz.iau-idf.fr



MAITRE D'OUVRAGE

GDG PRESSENSE 46 rue Pierre Charron, 75008 Paris

Laurent Gobert, directeur de développement laurent.gobert@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 09

Benoit Denisot, responsable programmes benoit denisot@gdginvest.fr +33 1 53 93 12 15

AMO

EURL Serge CAILLAUD 125 rue Saint Martin, 75004 Paris Benjamin Verniel, responsable projet benjamin@caillaud-architecte.com +33 1 42 78 34 29



INTITULE DU PLAN

ANNEXE 6: SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

EMETTEUR	CODIFICATI	ON DES DO	CUMENTS	l		N° DU DOCUMENT	INDICE	ECHELLE	DATE
	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE	NEVEAU				

ÉQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE MANDATAIRE

SQUAD

5, rue du Chevalier de Saint-George / 75008 Paris / Tel: +33 1 44 82 92 69 email: agence@squad.archi

MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION

20, rue de Vintimille / 75009 Paris / Tel: +33 2 32 74 60 15

email: mail@mail.fr

BUREAUX D'ÉTUDES

BET STRUCTURE

54, avenue Charles de Gaulle / 92200 Neully sur Seine / Tet: +33 1 47 47 42 42

email: robert-pastor@wanadoo.fr

BET FACADES

GEMO

13, rue des Thiers / 95220 Herblay / Tel: +33 1 39 97 38 59

email: contact@josephingenierie.fr

BET FLUIDES, ASCENSORISTE, SSI, HQE

23, qual Alfred Sisley / 92390 Villeneuve la Garenne / Tel: +33 1 46 85 86 87

email: h.msadek@villerenne.fr

BET ACOUSTIQUE

LAMOUREUX ACOUSTICS 4 bis, rue Simonet / 75013 Paris / Tet +33 1 53 80 05 41

email: b.soudan@lamoureux-acoustics.com

CONSEIL ETANCHEITE

66, quai de Boisguilbert / 76000 Rouen / Tel: +33 6 12 60 32 38

email: a goriot@epdp.fr

16, rue de la République / 95570 Bouffemont / Tet: +33 1 39 35 41 35

email: fabien.breyton@qualiconsult.fr

BUREAU DE CONTRÔLE/SPS

NATURE DES INDICES

INDICE DATE

DESCRIPTION

















BIIC

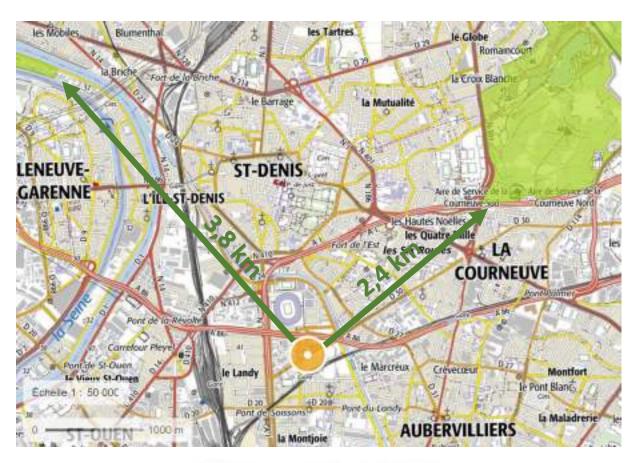
CET

LBDP

QUALICONSULT

JOSEPH INGENIERIE

Positionnement du projet sur carte 1/50 000ème Repérage des sites Natura 2000



Zone de protection spéciale (ZPS)

L'opération ne se situe pas sur ou en bordure de sites NATURA 2000.

La carte ci-dessous présente les entités du réseau NATURA 2000 les plus proches du site.

Il s'agit de la ZPS (Zone de Protection Spéciale) « **Sites de Seine-Saint-Denis** », dont les entités les plus proches du site (le Parc de la Courneuve et le Parc départemental de l'île Saint-Denis) se trouvent à environ **2,4 km** et **3,8 km de distance de l'emplacement du projet**.

Ces espaces protégés accueillent une avifaune d'une richesse exceptionnelle en milieu urbain et péri-urbain.

D'un point de vue fonctionnel, il n'existe aucune connexion hydraulique ni écologique entre ces sites Natura 2000 et le site du projet.

Les possibles interactions en termes de fonctionnalité avifaunistique sont négligeables, compte tenu du milieu urbanisé dans lequel le projet s'insère et de la distance importante des sites Natura 2000.

Ainsi, il n'est pas en mesure d'accueillir d'espèces visées par la Directive européenne, sa modification n'induit aucune incidence sur les intérêts visés par celle-ci.